



# AIDE-MÉMOIRE

## BUREAU DES DÉLÉGUÉS

### DU 19 AVRIL 2017

#### 1. JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

- Vous avez reçu le Communiqué APL # 14. Nous vous invitons à souligner la journée du 17 mai.

#### 2. AFFECTATION

- Informer les enseignantes et les enseignants des différentes dates importantes. Invitez-les à s'informer et à participer aux rencontres offertes par l'APL.
- 8 mai 2017 (secondaire) ou 9 mai 2017 (primaire) pour la Relo-école;
  - 25 mai 2017 pour le Bassin commission
- Au secondaire :
- Accompagner les enseignantes et les enseignants pour la relo-école;
- Nous transmettre le rapport de relo.

#### 3. LIBÉRATION POUR LES EXAMENS DU MELS

- Informer les enseignantes et les enseignants des modalités :
- 1 journée en 4<sup>e</sup> année primaire
  - 1 journée en 6<sup>e</sup> année primaire
  - ½ journée par groupe en 2<sup>e</sup> secondaire

#### 4. CPE

- Aviser la présidence actuelle du CPE qu'elle recevra, en mai, à la maison, une lettre lui demandant de procéder **d'ici le 15 juin** à l'élection des représentantes et représentants pour 2017-2018 et de transmettre (par écrit) les noms à la direction d'ici le 20 juin. (Pour réserver des places pour le Bureau des délégués d'août, il faut élire quelqu'un qui démissionnera ensuite).
- Transmettre les noms à l'APL.

#### 5. CE

- Attendre en septembre pour procéder aux nominations. (L'élection se fait en septembre, selon la loi.)

#### 6. DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS D'ÉCOLE

- Les déléguées, les délégués et substituts de cette année recevront, en mai, à la maison, une lettre et des explications afin de procéder à l'élection des déléguées, délégués et substituts pour 2017-2018.
- Transmettre les noms à l'APL.

#### 7. COMPENSATION POUR DÉPASSEMENT DES MAXIMA D'ÉLÈVES

- Donner l'information aux enseignantes et enseignants
- Inviter les enseignantes et enseignants à compléter les formulaires disponibles sur le site de l'APL, s'il y a lieu.
- N.B. :** L'information se trouve sur le site de l'APL : [www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)  
sous l'onglet *Conventions et droits / Convention / Compensations pour dépassement des maxima d'élèves*

#### 8. ANNEXES 59A ET 59 B – ALLOCATION POUR LA COMPOSITION DE LA CLASSE

- Le comité école EHDAA doit être consulté, celui-ci représente les enseignantes et les enseignants de l'école, afin de faire des propositions sur le modèle de services souhaités (en respect des paramètres)
- Les annexes suivront, à remettre aux membres du comité école EHDAA afin que la consultation soit faite.

#### 9. PROF, MA FIERTÉ

##### 25 AVRIL – 5-7 FAMILIAL – ISATIS SPORT

- Il nous manque un gardien de but et des officiels. Diffuser l'information. Inviter ces personnes à communiquer avec nous si elles sont intéressées.
- Les enseignantes et enseignants peuvent venir prendre l'apéro sans participer aux activités. Mais, s'il y a des personnes qui s'ajoutent, informez-nous le plus rapidement possible. (Au plus tard, vendredi le 21 avril 2017)

##### SPECTACLE 100 % PROFS AVEC PIERRE HÉBERT, 1<sup>ER</sup> MAI

- Remettre l'enveloppe à la personne gagnante
- Aviser les personnes gagnantes qu'elles doivent être présentes le 1<sup>er</sup> mai.
- Advenant le cas qu'elles ne peuvent y être, svp, nous aviser dès que possible du nom de l'enseignante ou de l'enseignant, membre de l'APL qui ira en remplacement.

*Merci !*